



Mai 2024

LA CROIZETTE



Le Foyer Rural rénové

Le mot du maire (p.2)

Vie municipale : Informations générales (p.3-7)

Environnement/RNR (p.8-9)

Entretien : un élu / un agent (p.10-11)

Album / Evènements (p.12-13)

Associations/Commerces (p 14-15)

Vie Pratique/ Agenda (p.16)

Mairie de Lacroix-Falgarde

Avenue des Pyrénées

Tel : 05-61-76-24-95

contact@lacroixfalgarde.fr

www.lacroixfalgarde.fr

Conception : Mairie de Lacroix-Falgarde

Directeur de publication :

Jean-Daniel MARTY, Maire

Impression : Imprimerie CAZAUX

Tiré en 1100 exemplaires

Chères Cruci-falgardiennes, chers Cruci-falgardiens,

Dans les années 50, nos aînés étaient respectés et leur sagesse recherchée. C'était une époque où le respect des personnes âgées était profondément enraciné dans nos valeurs culturelles. Leur présence au sein des foyers constituait souvent l'assise de la famille et leur expérience était considérée comme un pilier de la société.

Puis, dans les années 60 et 70, une tension intergénérationnelle est apparue, remettant en question les valeurs traditionnelles. Les jeunes cherchaient leur propre voie, parfois au détriment des traditions familiales. Cette période de bouleversement social et culturel a mis en lumière un décalage entre les générations, remettant en question le rôle et l'autorité des aînés.

Au tournant du millénaire, l'allongement de l'espérance de vie a posé de nouveaux défis. Les avancées médicales ont entraîné une augmentation significative de la population âgée, créant une société où le nombre de personnes âgées est devenu plus important que jamais. Avec cela est venu un nouveau défi : celui de répondre aux besoins croissants de nos aînés en matière de santé, de logement et de bien-être. Ainsi, l'entraide familiale a souvent laissé place à une demande accrue de solidarité nationale pour l'accueil de ces aînés.

Aujourd'hui, notre commune est confrontée à ce défi sans apporter de réponse adéquate. Nos aînés, isolés et souvent incapables d'assurer l'entretien de leurs propriétés devenues trop grandes, se voient trop souvent contraints de déménager vers d'autres communes. Ces départs représentent une perte : une perte de notre mémoire collective, une perte du sentiment de vivre ensemble. Nous reproduisons à l'échelle communale le clivage générationnel vécu des années plus tôt au niveau familial.

Comment pouvons-nous contrer cette logique destructrice pour la cohésion et l'équilibre de notre commune ? Pour notre conseil municipal, l'une des solutions réside dans la mise en place d'un nouveau service d'accueil pour nos aînés, proche des commodités. Pour garantir que les Cruci-falgardiens en soient les futurs bénéficiaires, nous envisageons de développer un projet en partenariat avec le secteur privé, où la commune mettrait à disposition un terrain communal en contrepartie. Bien que ce projet d'intérêt collectif ait soulevé des inquiétudes parmi les futurs résidents, l'article dédié dans cette gazette vise à présenter les réponses à ces préoccupations.

En ce début d'année 2024, nous nous apprêtons également à renouveler nos instances européennes. Dans un contexte international plus incertain que jamais, avec une remise en question des équilibres établis après la guerre, il est crucial de se mobiliser pour ce scrutin. La pérennité de notre modèle de société, fondé sur la démocratie, l'entraide et la laïcité, en dépend. Nous vous donnons rendez-vous en grand nombre le 9 juin dans nos deux bureaux de vote.

Ce sera également l'occasion pour vous, comme nous l'évoquons dans cette gazette, de découvrir le nouveau visage du foyer rural après les travaux de rénovation de cet hiver, et d'évoquer avec nous les futurs aménagements de la commune qui se poursuivront cet été.

Jean-Daniel MARTY



Conseils municipaux



Ordre du jour du conseil municipal du 04 mars 2024 :

- **Renouvellement adhésion SOLEVAL et désignation des représentants.**
- **Création d'un poste d'ATSEM.**
- **Création d'un poste de chargé de mission en urbanisme**
- **Vote des subventions 2024 aux associations.**
- **Lancement procédure déclassement du parc de Castelviel**
- **Demande d'aide financière au CD31 – Amende de police**
- **DIA**
- **Questions diverses**

Ordre du jour du conseil municipal du 09 avril 2024 :

- **Approbation du compte administratif 2023**
- **Affectation de résultat 2023**
- **Approbation du compte de gestion 2023**
- **Vote des taux des taxes directes locales 2024**
- **Subvention au CCAS**
- **Vote budget primitif 2024**
- **Approbation de la convention avec l'association Protection Civile**
- **Convention tripartite pour les travaux sur la RD4**
- **Convention de partenariat avec la fédération de chasse de Haute Garonne**
- **Lancement d'une procédure de prévision allégée du PLU**
- **DIA**
- **Questions diverses**

Les comptes-rendus sont à retrouver sur le site de la mairie :

www.lacroixfalgarde.fr/les-proces-verbaux.

Projet de maisons séniors sur la zone de Castelviel. Le projet d'implantation de maisons séniors, identifié par l'équipe municipale comme un enjeu d'intérêt pour la commune est travaillé depuis plusieurs mois au sein de la commission urbanisme. Il a aussi fait l'objet de motions en conseil municipal qui en précisent le contour et permettent de répondre aux inquiétudes soulevées par certains riverains que nous avons rencontrés à de nombreuses reprises.



Le choix du positionnement sur la zone de Castelviel n'est en rien lié au hasard. Il est le fruit de longues discussions en commission urbanisme et se fait dans un contexte législatif de plus en plus contraint : la loi climat et résilience adoptée en 2021 nous incitant à développer la commune sur les espaces urbanisés existants en limitant toute consommation agricole.

Cette commission a évalué différentes implantations et il est alors apparu que la zone du terrain de tennis était le lieu à privilégier du fait de sa proximité des commerces, de la zone de loisirs du ramier et de la typologie du terrain. Cet emplacement est en outre situé à une centaine de mètres du cheminement pour tous, sur la réserve naturelle régionale, qui permettra aux résidents de se promener en toute sécurité.

Notre engagement premier est de se mettre au service de l'ensemble des Cruci-falgardiens en privilégiant l'intérêt collectif. Il nous est apparu à tous en commissions (quelle que soit notre liste d'origine) que l'intérêt collectif de ce projet de maisons seniors à l'échelle communale devait prévaloir à toutes considérations. Notre objectif n'est pas ici de vendre un terrain pour récupérer de l'argent, mais de mettre à disposition un terrain pour développer un service absent sur la commune. Néanmoins désireux de limiter les nuisances individuelles, nous nous sommes engagés sur une première motion à limiter au maximum l'empreinte visuelle et environnementale du projet.



Ce projet restera limité dans tous les cas, mobilisant moins de 2 000 m² (dont 800m² d'emprise du bâti au sol) sur les 6 800 m² existants permettant à cet espace de rester un lieu de partage qu'il n'était plus depuis de nombreuses années. Nous pourrons ainsi profiter de cet aménagement pour revaloriser l'ensemble de l'espace en le revégétalisant et en recréant des zones de convivialité pour les habitants du quartier. Nous pourrons ainsi, du moins l'espérons nous, **concilier intérêt individuel et collectif.**

Enfin le projet communal intègre dans sa conception les problématiques environnementales et celles liées à l'écoulement des eaux sont au cœur de nos préoccupations. Le bâtiment construit sur pilotis permettra un libre écoulement des eaux et limitera l'imperméabilisation des sols par rapport aux constructions individuelles déjà présentes. Les clôtures utilisées seront transparentes aux écoulements comme demandé dans le cadre du PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) sur cette zone. Les matériaux de construction sont également choisis dans cet esprit et l'espace sera revégétalisé en intégrant des espèces locales.



Inscription école. Les enfants nés en 2021 feront leur première rentrée scolaire à l'école maternelle de la commune en petite section dès le mois de septembre 2024. Avez-vous pensé à inscrire votre enfant ?

Si non, il est encore temps de le faire, soit en téléchargeant le formulaire sur le site de la mairie ou bien en passant directement en mairie. Le livret

de famille et un justificatif de domicile sont nécessaires pour valider l'inscription. Concernant l'école primaire, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 juin.

Païement des factures cantine. Payables en espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni de l'avis de paiement, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite).

Vote du budget 2024. Lors du conseil municipal qui s'est tenu le 09 avril 2024, les conseillers municipaux ont voté le compte administratif 2023 ainsi que le budget prévisionnel 2024 (voir les délibérations des derniers conseils, les comptes-rendus sont disponibles sur le site de la Mairie : <https://www.lacroixfalgarde.fr/les-proces-verbaux>).

Malgré le contexte inflationniste latent en France, notre gestion raisonnée des approvisionnements et des contrats négociés sur l'énergie nous ont permis de maîtriser nos dépenses et de dégager un résultat de fonctionnement positif, gage de notre capacité à poursuivre nos investissements pour la commune sans recours à l'emprunt.

Quelques éléments importants de ce budget 2024 :



Impôts. La suppression totale de la Taxe d'Habitation a été effective dès l'an dernier pour l'ensemble des administrés (hors résidences secondaires et locatives).

Pour la taxe foncière, cette année encore conformément à nos engagements de campagne et afin de ne pas impacter d'avantage le pouvoir d'achat de nos concitoyens, le taux d'imposition de la commune restera constant (*NB : dans de nombreuses communes alentours, des hausses de 2 à 5 % ont été votées*).

Investissements. Le recrutement d'un Directeur des Services, la mise en place d'une politique dynamique de recherche de subventions et d'intégration de notre commune dans les programmes de développement de notre bassin de vie nous permettent d'alléger considérablement le poids financier des investissements pour la collectivité. A titre d'exemple nous avons obtenu un niveau de 85% de subvention pour les pistes cyclables.

En **2023**, les principaux investissements, ont concerné :

- L'aménagement de déplacements doux Avenue des Pyrénées avec la création d'une piste cyclable bidirectionnelle et la rénovation des feux tricolores ;
- La mise en œuvre d'un programme global d'amélioration de la performance énergétique de l'éclairage public en phase avec la protection de la biodiversité ;
- La poursuite des travaux sur l'éclairage public ;
- La rénovation de l'espace de jeux à Labastide ;
- La rénovation thermique du foyer rural: isolation extérieure et changement des menuiseries.

En **2024**, les projets envisagés concernent notamment :

- Poursuite de l'aménagement des travaux sur la piste cyclable RD4 (création d'un piétonnier)
- Participation au financement du pont en fer
- La rénovation des archives de la mairie
- Travaux divers comme le remplacement de la porte de la poste et des vestiaires de foot, la rénovation des jeux de l'école, chauffage médiathèque, peinture école...



Le Foyer Rural fait peau neuve. Vous avez sûrement constaté que l'aspect extérieur de notre foyer rural a été largement modifié.

Des travaux permettant une meilleure isolation de ce bâtiment communal, inauguré en 1969, ont été entrepris au cours du 1^{er} trimestre.

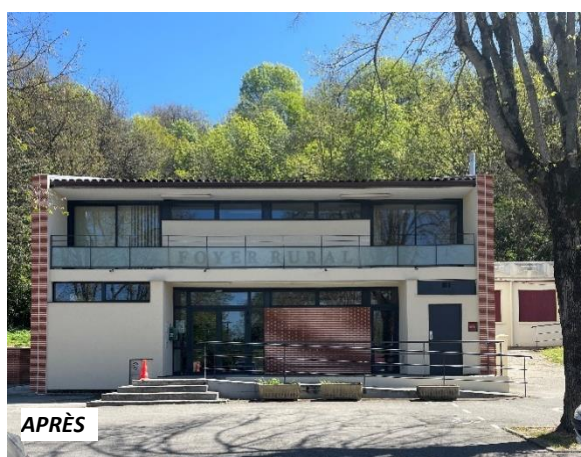
Dans un premier temps, l'ensemble des menuiseries a été changé. Les nouvelles menuiseries en aluminium répondent aux nouvelles normes en matière d'isolation. Le foyer a été ensuite « enveloppé » avec la pose d'un isolant thermique de 140 mm d'épaisseur.

Au-delà de l'aspect esthétique, l'objectif de cette rénovation est de réduire sensiblement la facture énergétique de ce bâtiment.

Le coût total de ces travaux s'élève à : 97873,00 € HT avec une participation de l'état de 29362,00 € HT et du département pour un montant identique. Le solde de 39149,00 € HT est pris en charge par la commune.

Les travaux vont se poursuivre avec une rénovation de l'intérieur du bâtiment. La cuisine va subir les transformations nécessaires permettant d'en faire une cuisine aménagée avec des équipements de base. Ensuite, le hall sera rafraîchi (peinture, éclairage...) afin d'être plus accueillant.

Ces travaux seront pris en charge par le service technique de la mairie.



Poursuite des travaux Avenue des Pyrénées. Lors de la réunion avec le service Mobilité du Sicoval et la mairie de Lacroix-Falgarde du 18 mars 2024, le Sicoval a validé la continuité des travaux de la piste cyclable par l'avenue des Pyrénées.

Concrètement, ces travaux vont s'effectuer en deux phases :

Été 2024 : création d'un piétonnier en prolongement de celui existant du rond-point du boucher au rond-point de la Mairie.

Été 2025 : création d'un trottoir et d'une piste cyclable en prolongement de la piste existante du rond-point du boucher au rond-point de la Mairie.

Le rond-point de la Mairie sera redessiné afin de faciliter la circulation en sortie du rond-point vers le vieux village.

6 places de parking sur les 15 existantes seront conservées à l'issue de ces travaux. D'ores et déjà le Sicoval a été sollicité pour étudier un réaménagement du parking du foyer afin d'optimiser le nombre de places existant.

Une étude du réaménagement de la zone d'entrée sur le quartier de Castelviel (au niveau du rond-point à côté de l'église) est également en cours. Ce projet, permis par de futurs aménagements privés mitoyens de cette zone, permettra de remplir plusieurs objectifs : sécuriser la circulation piétonne et automobile sur cette zone, augmenter le nombre de places de parking disponibles sur cette zone et structurer l'espace urbain.

A l'issue de ces travaux, la vitesse sera limitée à 30 km/h sur l'ensemble de l'avenue des Pyrénées.

Ci-dessous une vue d'architecte de l'avenue après les travaux :



AVANT



APRES

Démonstration et initiation au freestyle football. Le freestyle foot, vous connaissez ? Cette discipline consiste à effectuer des figures (jonglage, équilibre...) à l'aide d'un ballon de football.



Le 25 mai de 17h à 20h, les mairies d'Aureville, Clermont-le-Fort, Goyrans et Lacroix-Falgarde vous proposent de découvrir et de vous initier à ce sport urbain.

Ce moment de convivialité ouvert à tous les jeunes à partir du CM2 (sans limite d'âge) se déroulera sur les terrains de sport d'Aureville. Venez nombreux !

Gaëtan Czaja en pleine démonstration.

© Photo NR, Julien Pruvost

CCAS. Un atelier gratuit de peinture sur céramique est proposé aux personnes de + de 60 ans.

L'atelier dure environ 1h30 sur 8 séances par groupe de 10/12 personnes.

C'est l'occasion d'échanger et de faire des rencontres. Les réalisations seront cuites par Sylvie l'intervenante et offertes aux participants à l'issue de l'atelier.

Inscription en mairie jusqu'au 31 mai 2024.



Grâce aux efforts des Cruci-falgardiens, la Nature revient sur le ramier.

Depuis juin 2015, le ramier de Lacroix-Falgarde, dans le prolongement de l'espace sportif et de loisirs, est intégré à la Réserve naturelle régionale Confluence Garonne-Ariège.



AVANT



APRES

Plusieurs opérations d'aménagement ont été menées pour donner plus de place à la Nature et profiter de ses services : démolition de deux anciens hangars industriels pour embellir les paysages, réhabilitation de zones humides pour prévenir des inondations, remise en pâturage de friches pour capter du carbone et diminuer les effets des changements climatiques...

En parallèle et en complément de la réglementation, l'organisation de la fréquentation a conduit à la fermeture ou au dévoiement de certains sentiers pour laisser des zones de quiétude pour la faune, à l'obligation de tenir son chien en laisse pour éviter de perturber les animaux, ainsi qu'à la mise en protection de portions de berges malmenées par le piétinement des visiteurs et les crues de l'Ariège.

Toutes ces actions ne sont pas anodines pour les Cruci-falgardiens, habitués des lieux, qui peuvent avoir le sentiment d'une certaine diminution de leurs libertés individuelles. Mais leurs efforts consentis sont récompensés et commencent à porter leurs fruits !

L'équipe de la Réserve naturelle observe en effet le retour de certains animaux, comme le Lièvre, la Martre, la Genette ou le Milan noir et le Faucon hobereau qui nichent à l'abri des regards. Très discrète, la Loutre n'a pas encore fait son apparition mais ce n'est qu'une question de temps ; des traces ont été repérées sur d'autres secteurs plus en amont bénéficiant également de havres de paix. Le Héron garde-bœufs apprécie les insectes des friches nouvellement pâturées tandis que le nombre de papillons recensés ne cesse d'augmenter sous l'effet du pâturage, passant de 18 à 30 espèces différentes.

Avec de petits efforts individuels, les Cruci-falgardiens, collectivement, peuvent et pourront profiter encore longtemps de cet espace de nature à deux pas de chez eux que leur envie bon nombre d'habitants de la métropole toulousaine.



Flambé ©Romain Baghi



Flambé ©Romain Baghi



Ciné-Débat : « Des serpents dans nos têtes, pourquoi sont-ils si... ». Est-ce parce qu'ils rampent ? Ou bien qu'ils soient parfois venimeux ? Ou est-ce notre héritage culturel qui fait des serpents des créatures terrifiantes ? Dur de savoir, mais le constat est clair, nous sommes nombreux à en avoir peur, voire phobiques. Autour du documentaire de Cistude Nature « Des serpents dans nos têtes », découvrons la diversité et l'écologie des serpents de la région et revenons sur certaines idées reçues et leur fondement.

Informations pratiques : Samedi 8 Juin 2024 de 10h à 12h. GRATUIT et OUVERT à TOUS (à partir de 6 ans). A la médiathèque de Lacroix-Falgarde. Inscriptions auprès de la

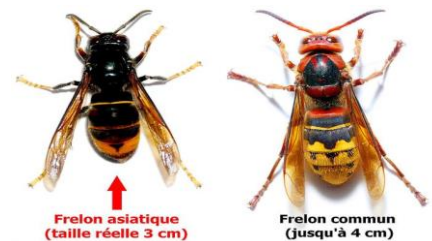
médiathèque : 05 61 76 85 74 ou mediatheque@lacroixfalgarde.fr

Lutte contre le frelon asiatique. Avec les beaux jours, certains insectes nuisibles reviennent, c'est le cas notamment du frelon asiatique qui a colonisé la France depuis avril 2020.

Le frelon asiatique est reconnaissable à sa couleur noire et à son anneau orangé sur l'abdomen.

Le problème du frelon asiatique, c'est **son alimentation**. Il se nourrit de guêpes, de papillons, de mouches ou encore d'araignées, mais il est surtout amateur des abeilles domestiques.

Au printemps, les reines fondatrices qui ont passé l'hiver à l'abri (sous un caillou, un morceau de bois...) colonisent principalement dans les arbres. Il est très important d'agir car chaque nid donnera quatre nids l'année suivante, soit 8 000 frelons. C'est à la sortie de l'hiver qu'il faut piéger les reines frelon asiatique.



Comment ?

On peut se procurer dans le commerce un piège ou le fabriquer soi-même et y ajouter un appât :

1/3 de cassis; 1/3 de vin blanc (répulsif pour nos abeilles) et 1/3 de bière brune.

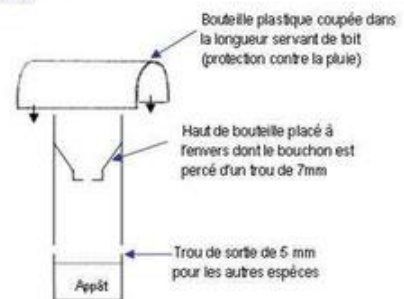
Surtout on surveille les pièges pour vérifier qu'aucune abeille ne s'y trouve, on renouvelle l'appât tous les 3 à 4 jours. Et on arrête le piégeage au mois de mai.

Si une reine frelon se fait prendre, il vaut mieux l'y laisser, elle attirera ses congénères. Lors des recharges en appâts, il ne faut pas nettoyer le piège et remettre quelques-uns des frelons asiatiques capturés (2 ou 3).

Le frelon asiatique en France déséquilibre l'écosystème. La disparition de nos abeilles butineuses aurait des conséquences dramatiques sur la flore.

Sicoval
Le Sud-Est Toulousain
Piégeage de printemps des frelons asiatiques

Matériel : 2 bouteilles en plastique vides



Appât = mélange bière + sirop

Au-delà du 1^{er} mai, il faudra retirer ces pièges afin de ne pas piéger d'autres espèces

Chaque fondatrice piégée = un nid en moins !

Mieux connaître vos élus et vos agents municipaux



Isabelle BOY, Conseillère municipale

• **Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?**

J'habite à Lacroix-Falgarde depuis 1979. Retraitée depuis 3 ans, je travaillais auparavant dans les assurances spécialisées en gestion des sinistres. Aujourd'hui je m'occupe beaucoup de mes petits-enfants et je m'investis pour la commune.

• **Comment définiriez-vous votre rôle au sein de l'équipe municipale ?**

Je relis avec soin chaque magazine d'informations municipales avant qu'il ne soit imprimé, puis je participe à la distribution de La Croizette dans de nombreux secteurs du village : Pontoise, Labastide, les Angles.

Je fais le maximum pour être présente aux conseils municipaux ainsi qu'aux différentes commissions : urbanisme, travaux où nous discutons ensemble des projets à mener pour la commune. J'apporte également une aide ponctuelle lors d'événements comme la distribution des colis de fin d'année pour nos aînés par exemple.

Je suis fière de faire partie de cette équipe qui s'investit énormément et dynamise notre village avec, par exemple, la rénovation des trottoirs, la réalisation d'une piste cyclable au cœur du village, le renouvellement de l'éclairage public. A l'avenir je souhaite m'impliquer davantage encore, notamment dans le projet de la restauration du pont en fer.



Christelle CASANOVA, Stéphanie ROSSARD et Mylène SCATTOLINI

Adjoints techniques faisant fonction d'Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM)

• **Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?**

Christelle :

Après avoir subi un licenciement économique dans le domaine comptable, je décide de me réorienter et suis une formation pour passer un CAP petite enfance, cette période était assez compliquée puisque j'étais déjà maman d'une petite fille. En 2012, je commence à l'école de Lacroix-Falgarde pour un remplacement d'un an. Durant cette même année j'obtiens le concours d'ATSEM mais que je ne peux malheureusement pas valider à cause de formalités administratives puisque je ne trouve pas de stage. J'occupe alors un poste d'AESH pendant 2 ans dans plusieurs écoles où j'accompagne des élèves en situation de handicap. En 2016, on

me propose de revenir sur l'école maternelle de Lacroix-Falgarde où un poste d'adjoint technique faisant fonction d'ATSEM est libre. J'accepte bien volontiers, et je suis titularisée en 2020

Stéphanie :

Moi aussi mon parcours passe par un rôle d'AESH sur l'école de Lacroix-Falgarde puis de Goyrans. En parallèle, je travaille aussi à la garderie le soir et je valide mon CAP petite enfance. En 2020, je deviens adjoint technique faisant fonction d'ATSEM pour l'école maternelle de Lacroix-Falgarde.

Mylène :

Ma formation première était dans le domaine de l'esthétique mais je décide de m'orienter autrement. En 2018 je valide mon CAP petite enfance et je commence comme contractuelle dans différentes écoles des coteaux. Je dépose dans de nombreuses mairies des candidatures spontanées pour obtenir un poste pérenne. En décembre 2019, la mairie me contacte pour un poste d'adjoint technique faisant fonction d'ATSEM à l'école maternelle.

- **Comment définiriez-vous votre rôle ?**

Notre rôle au quotidien est d'apporter une assistance aux professeurs des écoles dans toutes les tâches quotidiennes. Nous assistons les professeurs dans la préparation et l'animation d'activités pédagogiques en classe. Nous aidons également les enfants à acquérir davantage d'autonomie, nous surveillons la sécurité et l'hygiène, nous accompagnons les sorties scolaires, et nous sommes présentes lors des récréations et du temps de cantine. Les qualités relationnelles sont indispensables, il faut être à l'écoute. Nous formons une véritable équipe et c'est très agréable de travailler ensemble.

- **Quelles sont vos perspectives ?**

Christelle :

Mon souhait serait de présenter à nouveau le concours et de pouvoir le valider cette fois-ci sans tracasseries administratives. Notre mode de fonctionnement ici me convient tout à fait, nous changeons de niveau de classe à chaque trimestre, ce qui nous permet de connaître tous les élèves et de ne pas nous ennuyer. Les enfants sont attachants, j'aime leur côté spontané.

Stéphanie :

Je rejoins Christelle sur ce qui vient d'être dit, ce métier me plaît énormément, j'aime beaucoup les enfants et notre travail en équipe est très enrichissant. L'ambiance de travail est très bonne, les échanges avec les professeurs très constructifs, ce qui est favorable à une bonne dynamique.

J'ai envie aussi d'être reconnue comme ATSEM alors je vais préparer le concours dans les années qui viennent.

Mylène :

Et bien moi, j'ai une bonne nouvelle à annoncer : je viens d'avoir mon concours d'ATSEM ! Il me reste une année à effectuer en tant que stagiaire pour valider mon diplôme. Je suis tellement contente.

Ce que j'apprécie dans ce métier ce sont les relations humaines, les échanges sans contrepartie, les enfants sont toujours sincères. J'espère rester dans cette école le plus longtemps possible.



Repas des aînés, samedi 9 mars 2024



La doyenne du repas des aînés et M. le Maire



Bouquet du repas des aînés, réalisé par l'association LFAN



Semaine du numérique responsable organisée par le Sicoval : présentation du jeu FAIR NUM par son concepteur Guillaume Kerrien, à la médiathèque



23 mars, spectacle « Là-haut dans la montagne » proposé par la médiathèque



24 mars : loto organisé par l'APE (Association des Parents d'élèves)



Projet « Ville en Kapla » réalisé par les élèves du groupe scolaire



AMME Association Méditations et Mieux-être



Méditation guidée sonore avec exercices de respiration et de visualisation : expression libre, gestion du stress, confiance et estime de soi, amélioration du sommeil, contrôle des émotions, concentration, réflexion, intuition, prendre un moment pour soi, lâcher prise... Elle permet d'accorder une pause à son esprit afin d'aiguiser la capacité d'attention, de concentration, d'atténuer les troubles compulsifs et de lutter contre le stress et l'anxiété. Elle favorise l'activité cérébrale des zones associées aux sentiments positifs (joie, curiosité, enthousiasme, fierté, ...).

Prévoir un coussin et un tapis de yoga pour s'asseoir.

Salle UGO SADACCA

Tarif des méditations en groupe : 15 euros par personne ou carte de 5 séances : 50 euros –

De 19h à 20h30 1 jeudi sur 2.

Pour connaître le programme des méditations contacter **Sandra au 06 42 75 29 01**

L'association AMME organise **FESTI'ZEN le 26 mai 2024 au ramier sous la halle.**

Pour ce 1^{er} festival ZEN nous mettons à l'honneur l'alimentation, la mode, la maison, le jardin, la beauté, la santé, le sport, le bien-être.

Différents stands seront présents : producteurs locaux éco-responsables, artisans en conscience, praticiens bien-être, associations culturelles ou sportives, ...

Vous pourrez participer à différents ateliers : méditation, ancrage avec les arbres, cartomancie, magnétisme, courts de cuisine végan, yoga, arts martiaux.

Karaté Contact/ Full Contact et Krav Maga

Nous avons le plaisir de vous accueillir au sein de notre nouveau club de Karaté Contact/Full Contact et de Krav Maga qui vient de s'ouvrir à Lacroix-Falgarde, accueillant les enfants, hommes et femmes de tous âges et de tous niveaux sportifs qui souhaitent apprendre à se défendre, pratiquer la compétition, ou simplement entretenir leur forme physique et évacuer le stress du quotidien.

Avec la possibilité d'assister à deux entraînements par semaine, nos adhérents peuvent progresser à leur rythme suivant leurs envies et leurs objectifs personnels.

L'affiliation de notre club à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées (FFKDA) garantit à nos adhérents la qualité de l'enseignement de nos disciplines, ainsi que la reconnaissance des grades qu'ils obtiendront au cours de leur pratique.

Notre club enseigne sous la direction pédagogique d'Amar BENSADALLAH, 7^o dan de Karaté Contact/Full Contact et de Krav Maga, Expert Fédéral Karaté Contact et diplômé d'état, assisté de Cyril Nivelles 3^o Dan Karaté Contact/Full Contact et instructeur fédéral. Notre club est parrainé par Maître Dominique Valera, 10^o dan et légende vivante du karaté Français.

TRENTOTTO

Implantée depuis 21 ans en centre-ville de Toulouse, et depuis 4 ans à Quint-Fonsegrives, la société TRENTOTTO a décidé d'ouvrir une nouvelle boutique à Lacroix-Falgarde, en septembre dernier. Ce commerce d'abord spécialisé dans la vente de mobilier de maison haut de gamme, s'est ensuite développé en tant que concept store. Vous pourrez y retrouver une large gamme de produits et mobiliers liés à la décoration de la maison, l'aménagement du jardin, aux vêtements, aux accessoires, à la vaisselle...

Travaillant avec un bureau d'études et architecte, Sophie et Laurent vous accueilleront et vous conseilleront au mieux pour l'aménagement complet et personnalisé de votre intérieur ou extérieur !

Fort de nouveauté et d'exclusivité, vous pourrez retrouver des nouveautés chaque semaine grâce à leur livraison hebdomadaire.

TRENTOTTO, 64 av. des Pyrénées – ouvert du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 19h. Contact 07. 67. 92. 46. 48.

INSTITUT LE 23

L'institut le 23, a ouvert ses portes en juin dernier à Lacroix-Falgarde. Après 20 ans passés dans un institut de beauté à Saint Gaudens pour Véronique et 3 ans dans un bar à ongles pour Manon, cette belle-mère et belle-fille, ont décidé de s'associer pour créer ce bel établissement. L'accueil chaleureux de Véronique et Manon vous permettra de passer un moment de détente hors du temps dans un cadre atypique et accueillant. Vous y trouverez un large panel de prestations, allant de la pose de vernis classique, au semi-permanent, ou au gel, en passant par les épilations, des soins visages ou encore du maquillage semi-permanent.

La prise de rendez-vous se fait via la plateforme Planity.

Institut le 23, 23 av. des Pyrénées – ouvert du mardi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 10h à 18h. Contact 05. 61. 82. 49. 73.



Recensement citoyen. Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Ce recensement est en effet obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté (JDC) mais aussi pour passer des examens, des concours ou le permis de conduire.

Il faut donc qu'il se présente à l'accueil de La Mairie muni de son livret de famille, de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Rappel des horaires de tontes et d'interdiction de brûlage des déchets.

Par arrêté préfectoral du 23/07/1996, les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles de causer des nuisances sonores, sont autorisés :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16 h à 18h.

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de brûler les déchets ou d'allumer un feu.

AGENDA

Samedi 27 Avril à 10h : Conférence à la médiathèque sur les œuvres de Fragonard. Sur réservation.

Samedi 27 et Dimanche 28 Avril : Exposition à le Gleysette, « Illustrations et autres divagations » par Françoise Petitjean.



Samedi 25 Mai : Initiation au freestyle football à Aureville.

Dimanche 26 Mai : Festi'Zen sous la halle du Ramier.



Vendredi 31 Mai : Tournoi de cartes organisé par l'association « Lacroix ô Parfum » à l'ancien dojo.



Vendredi 31 Mai à 19h : A la médiathèque, lectures par le groupe d'adolescents de la Compagnie de l'Arbre du Satyre. Animation proposée en partenariat avec l'association 3L. Entrée libre sur inscription.



Vendredi 7 Juin : Ouverture de l'Ephémère Guinguette.

Samedi 8 Juin à 10h : Conférence à la médiathèque sur les serpents, animée par la RNR. Sur réservation.

Dimanche 9 Juin : Elections au Parlement Européen.

Jeudi 20 Juin : Audition de l'école de musique du Foyer rural.

Samedi 22 Juin : Spectacle de l'école de danse du Foyer rural à Corronsac.

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

FOUQUET Thomas né le 28 décembre
DU MESNILDO Nina née le 31 décembre
PICCOLO Noah né le 21 janvier
PEREZ Maël né le 29 mars
SENIE Gabrielle née le 11 avril
DELANOË Daphné née le 20 avril



MARIAGE

Mme ANSELLE Magalie et M.
AUMONT Alexandre le 23 mars



DÉCÈS

ESPA Joseph décédé le 17 janvier
CHEDRU Pierre décédé le 27 janvier

(En raison des délais administratifs de transmission des avis de décès, il peut y avoir des retards d'annonces)